



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Émirats arabes unis

Question au Gouvernement n° 1347

Texte de la question

## INAUGURATION D'UNE BASE MILITAIRE FRANÇAISE

### À ABU DHABI

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Sermier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Marie Sermier. Ma question s'adresse à M. Hervé Morin, ministre de la défense.

Le Président de la République, accompagné par vous-même, monsieur le ministre, et d'une importante délégation, dont notre collègue Guy Teissier, président de la commission de la défense, a inauguré hier une base permanente interarmes à Abu Dhabi, capitale des Émirats arabes unis. Il s'agit de la première implantation militaire française à l'étranger en dehors de la zone traditionnelle en Afrique.

En se dotant d'une telle base militaire dans le Golfe, la France marque plus que jamais son engagement à participer au maintien de la paix dans le monde. L'actualité nous montre chaque jour combien cette valeur fondamentale de notre République est encore menacée et doit être préservée partout, y compris au-delà de nos frontières. Il en va du rôle de la France dans le monde.

La France marque ses ambitions dans cette région, particulièrement sensible, où l'Iran suscite les plus grandes craintes chez ses voisins arabes de la rive sud. Elle concrétise aussi son intérêt pour une région où transite 40 % de la production pétrolière du monde.

Cette base militaire est la traduction sur le terrain de la confiance qui lie les Émirats arabes unis et la France depuis la signature du premier accord de défense en 1995. Cette implantation militaire illustre la responsabilité de notre pays.

Pouvez-vous informer la représentation nationale des conditions dans lesquelles cette base militaire fonctionnera et nous indiquer quels accords de défense ont été pris ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Hervé Morin, ministre de la défense.

M. Hervé Morin, *ministre de la défense*. Monsieur le député, vous avez raison de rappeler la relation étroite et forte qui lie notre pays aux Émirats arabes unis. Elle s'était d'ailleurs exprimée dans un accord de défense signé à l'époque avec l'accord du Président de la République, François Mitterrand, et du Premier ministre, Édouard Balladur. Ce sont ce type d'accords qui nous lient le plus.

Nous avons une relation stratégique importante avec les Émirats arabes unis, qui dépasse largement le seul cadre de la défense. Nous avons un accord qui nous permet de développer le magnifique projet du Louvre Abu Dhabi en matière culturelle, un projet avec la Sorbonne Abu Dhabi en matière d'éducation, et des accords économiques permettant des investissements conjoints du fonds structurel d'investissement et des fonds souverains abu-dhabiens.

L'accord de défense que j'ai signé hier renouvelle notre engagement pour la sécurité et la stabilité de la région, et garantit en même temps le dispositif juridique pour nos forces qui seront présentes.

Dans cette base militaire, il y aura, à terme, près de 500 militaires des trois armes qui assureront la coopération militaire et permettront de la développer. Au-delà de cette coopération, un tel accord signifie l'engagement de la France dans cette région stratégique et névralgique de la zone. Il s'agit de faire en sorte que nous participions à la sécurité et à la stabilité de cette région et que la France y retrouve toute sa place et toute son influence.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Marie Sermier](#)

**Circonscription** : Jura (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1347

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Défense

**Ministère attributaire** : Défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 28 mai 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 mai 2009